LE CESE A VOTE SON AVIS SUR : LE PROJET DE LOI D'AVENIR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET LA FORET (SAISINE GOUVERNEMENTALE)

PUBLIÉ LE 12/11/2013

Le Gouvernement a sollicité l’avis du Conseil économique, social et environnemental sur les articles 1er, 14, 17, 26, 27 et 29 de son projet de loi d’avenir pour l’agriculture, l’alimentation et la forêt ; lequel sera présenté en Conseil des Ministres le 13 novembre. L’avis du CESE partage les grands objectifs portés par la loi d’Avenir visant à ce que notre agriculture dispose d’instruments, nouveaux ou actualisés, adaptés pour l’aider à faire face aux immenses défis auxquels elle est confrontée. Mais il souligne aussi qu’il importe de veiller à évaluer les politiques existantes, préalable à toute évolution, pour éviter de générer des ruptures qui peuvent s'avérer inconciliables avec les spécificités des secteurs agricole, alimentaire et forestier. Cet avis rapporté par Jocelyne Hacquemand (Groupe CGT), et présenté en présence du Président de la section de l’agriculture, de la pêche et de l’alimentation du CESE, Joseph Giroud (Groupe de l’agriculture) a été voté avec : 184 votants, 176 voix pour, 2 voix contre et 6 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026